

# Débat sur l'école

## Collège France Bloch Sérazin, Poitiers

### 1. 1ERE SEANCE LE JEUDI 4 DECEMBRE DE 17H A 20H

60 personnes environ, enseignants et parents d'élèves, ont participé à ce débat.

#### 1.1. COMMENT ORGANISER ET AMELIORER L'ORIENTATION DES ELEVES ? (QUESTION 10)

En introduction, il est souligné que la question de l'orientation renvoie à celle du nombre d'élèves sortant du système scolaire sans diplôme ni formation qualifiante. Une « bonne » orientation constitue donc un moyen de réduire ce taux d'échec.

Toutefois, il est également fait observer que l'orientation ne doit pas être surestimée, les goûts et aptitudes se révélant souvent tardivement, en fonction des hasards des parcours individuels. Il serait donc illusoire, voire néfaste, de vouloir déterminer dès l'adolescence le parcours de chacun.

Au titre des constats, il est souligné :

- ❑ Que le mal-être de nombreux élèves résulte en partie de l'absence de perspectives ou de projet.
- ❑ Que le marché du travail est de plus en plus exigeant et n'offre plus de petits boulots qui pouvaient donner un statut social à des personnes en difficulté.
- ❑ Quand l'orientation résulte d'un choix négatif, par défaut (notamment par manque de place dans certaines filières), elle peut être vécue comme une sanction.
- ❑ Une méconnaissance quasi-totale par les élèves des métiers et du milieu professionnel.
- ❑ Que la société dans son ensemble, souvent relayée par les enseignants et les parents eux-même, renvoie une image déformée de nombreux métiers, avantageant systématiquement les métiers du tertiaire notamment.

#### Propositions :

- ❑ L'orientation doit **combiner** à la fois **les désirs d'épanouissement individuels**, mais aussi **les besoins sociaux**.
- ❑ L'orientation doit **respecter le projet des élèves**, ce qui renvoie à la question de l'âge auquel doit se déterminer l'orientation, qui peut évidemment être variable.
- ❑ La question de l'orientation ne peut reposer sur la seule institution scolaire : **les parents ont un rôle primordial à jouer** dans l'éducation de leurs enfants, en les préparant aux choix futurs.

- ❑ Il est important de favoriser la **mise en situation des élèves**, par la multiplication de visite ou de mini-stages, de façon à **créer un « vécu » en relation avec un métier**, une compétence. Cette ouverture pourrait se faire très tôt, dès l'école primaire (visite de milieux professionnels, présentations par des intervenants extérieurs).
- ❑ Un horaire pourrait être spécialement dédié à une telle **présentation de différents métiers et des compétences qu'ils requièrent**, et pas seulement dans les classes terminant un cycle d'apprentissage.
- ❑ L'orientation et l'intégration à un milieu professionnel sont d'autant plus aisés que le socle de connaissances de base et de culture générale est large. Il convient donc de **privilégier l'acquisition de savoirs fondamentaux**, même dans les filières professionnelles, un intervenant soulignant qu'à compétence technique égale, la différence se joue sur les aptitudes en lecture, rédaction, calcul ,...
- ❑ En conséquence, il convient de **renforcer** le rôle et les moyens de **l'enseignement maternel et primaire**, qui sont à la base des acquisitions ultérieures.
- ❑ Il est nécessaire de **revaloriser les métiers**, en termes de rémunération, mais aussi d'image, et d'aller vers davantage d'égalité entre les filières classiques et professionnelles à la fin du collège.
- ❑ Pour les filières professionnelles, il conviendrait d'instaurer un **droit à plusieurs formations professionnelles, simultanées ou successives**, et de garantir l'effectivité de ce droit.
- ❑ Revaloriser les filières d'apprentissage, et permettre à l'adolescent de découvrir une autre relation à l'adulte et à la formation, paraît également de nature à susciter l'expression des talents et des goûts, dans une **dynamique de réussite**.

**1.2. QUEL SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCE, DE COMPETENCES, ET DE REGLES COMPORTEMENT, LES ELEVES DOIVENT-ILS PRIORITAIREMENT MAITRISER AU TERME DE CHAQUE ETAPE DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE ? (QUESTION 5)**

### 1.3. COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ELEVES ? (QUESTION 8)

Faute de temps, la question n°8 ne sera pas traitée spécifiquement, le débat intégrant cependant de manière assez large les problématiques qui s'y rattachent.

De l'avis général, il est considéré que le vrai problème n'est pas celui des connaissances à acquérir, mais celui des moyens mis en œuvre pour y parvenir. L'accent doit donc être porté davantage sur les moyens que sur les objectifs.

Il est notamment constaté :

- ❑ Que l'école, où les élèves passent le quart de leur temps, est nécessairement un lieu pour détecter et tenter de résoudre leurs difficultés. Les moyens en personnels péri-scolaires (conseiller d'orientation, psychologue, infirmière, ...) ne permettent pas que cette mission soit accomplie.
- ❑ Que des expérimentations locales se heurtent à l'opposition de l'administration : le collège France Bloch Sérazin a dû mettre un terme, après deux ans de fonctionnement satisfaisant, à une classe de 6<sup>ème</sup> dite de consolidation, qui offrait un soutien temporaire à certains élèves, sans pour autant constituer une filière.

#### Propositions

- ❑ L'accroissement des moyens ne peut résulter que d'un véritable **choix de société en faveur de l'éducation**, et donc par une décision politique reflétant réellement les aspirations de la société. Le niveau des dépenses d'enseignement rapporté au PIB ne peut avoir d'autre signification que la traduction d'un tel choix politique.
- ❑ Il est indispensable de garantir une stabilité du cadre de travail et d'apprentissage, en bannissant les réformes à répétition tous les deux ou trois ans, et en permettant un véritable **travail sur le long terme, à 15 ou 20 ans**.
- ❑ Il convient d'introduire, et de **respecter, quelques objectifs clairs** et précis en terme de **nombre d'élèves par classe** par exemple : 25 en primaire, 18 en maternelle.
- ❑ Au delà du nombre d'élèves par classe, ou du ratio « nombre d'élèves par enseignant », dont la pertinence est limitée, il faut raisonner sur des ratios plus significatifs, comme par exemple le **temps d'enseignant(s) par élève**.
- ❑ Permettre la spécialisation temporaire de classes pour des élèves en difficulté, et leur affecter des moyens significatifs et réels : temps d'apprentissage plus long, professionnels qualifiés.
- ❑ L'importance de **l'environnement péri-scolaire** : conseillers d'orientation, infirmières, psychologues, centres médico-sociaux, etc. est à nouveau soulignée. Ils

permettent de détecter et de traiter des difficultés ; leur rôle **doit donc être revalorisé**, notamment par **l'attribution de moyens**.

- Enfin, il est souhaité une plus grande **ouverture des établissements à des acteurs extérieurs**, notamment des associations intervenant dans le **domaine socio-culturel**, de façon à réduire le clivage entre les différents « lieux d'éducation ».